



CHRONIQUE OVINE

Une clôture virtuelle bientôt en test



Des colliers qui fonctionnent comme des Gps.

Photo : CIRPO

Le pâturage tournant sans clôture sera-t-il bientôt possible ? Une étude va démarrer cet automne au CIRPO, sur le site expérimental du Mourier (87). Les brebis sont équipées de colliers «clôtures virtuelles» et les limites de la parcelle sont renseignées sur une application. En géolocalisant l'animal régulièrement, le collier vérifie que sa position est bien dans la zone de pâturage souhaitée. L'animal est prévenu par un signal sonore puis électrique lorsqu'il s'approche de la limite virtuelle et qu'il la passe.

Cette technologie, actuellement développée en Norvège, reste à valider dans nos conditions d'élevage. Combien de brebis faut-il équiper dans un lot ? Comment réaliser leur apprentissage ? La tonte est-elle nécessaire au niveau du collier ? Le système est onéreux : comptez environ 250 € par capteur + 0,40 € par jour et par capteur pour l'abonnement.

Comment ces colliers fonctionnent-ils ?

Ces colliers fonctionnent comme des Gps via le réseau satellitaire pour acquérir la géolocalisation de chaque animal

équipé. Ces données sont émises vers l'application Smartphone via le réseau téléphonique. Si un animal est proche de la limite virtuelle (point Gps), il est prévenu par une mélodie diffusée par le collier. Si l'animal passe la limite, il reçoit cet avertissement sonore, puis s'il persiste à s'éloigner de la limite virtuelle, il reçoit une première décharge électrique. Au-delà, le capteur se met en veille et avertit l'éleveur de la fuite de l'animal par SMS. Si l'animal revient dans la zone délimitée, le collier se réactive.

Le capteur est équipé d'une batterie dont l'autonomie a été prolongée grâce à des panneaux solaires qui permettent de recharger la batterie partiellement.

Christelle VAILLANT,
conseillère Ovins Viande
Chambre d'agriculture,
et Laurence SAGOT,
Institut de l'Élevage/ CIRPO

Christelle Vaillant,
Conseillère petits ruminants
Tel : 06 80 61 85 80

christelle.vaillant@moselle.chambagri.fr
Laurence Sagot, Institut de l'Élevage /
CIRPO

Budget retraite : penser à l'essentiel pour bien s'y préparer

Le temps de la retraite se profile pour nombre d'exploitants en place. Cette nouvelle phase de la vie va constituer une rupture à plusieurs titres : changement de statut social, de positionnement professionnel et familial, de cadre de vie pour certains. Au-delà de ces premières grosses modifications se profile un autre changement important, celui du budget, passant d'un subtil mélange entre privé et professionnel agricole à d'autres ressources et d'autres besoins. Échanges avec un futur retraité.

Chambre d'agriculture 57 : Bonjour Michel*, quand avez-vous démarré vos réflexions ?

- «Avec ma conjointe, exploitante comme moi, nous savions que nous aurions une retraite Msa limitée. À la cinquantaine, nous pensions que c'était le bon moment : notre exploitation était en rythme de croisière, un de nos deux enfants avait fini ses études et nous commençons à y voir plus clair pour le deuxième qui terminait son BTS et voulait revenir s'installer».

- C. A. 57 : Par quoi avez-vous commencé ?

- Michel : «Nous avons d'abord suivi la journée de formation "Bien préparer la retraite, réussir sa transmission" organisée chaque année par la Chambre d'agriculture. Cela nous a ouvert l'esprit, surtout en confrontant notre vision avec celle des autres, sans entrer dans les détails personnels. Finalement, nous avons compris que nous n'étions pas seuls et que la majorité des questions étaient les mêmes chez beaucoup de nos confrères, mais qu'ouvrir la discussion en famille était délicat».

- C. A. 57 : Et ensuite, concrètement ?

- M. : «Avec un conseiller d'entreprise de la Chambre d'agriculture, nous avons fait une estimation rapide de nos droits à retraite de la Msa en se basant sur nos revenus moyens, les trimestres et les points déjà accumulés et en évoquant différents scénarios et leur impact sur notre retraite. Nous ne voulions pas une estimation à l'euro près mais plutôt une fourchette. Nous avons compris comment se constituait notre retraite et on était dans ce que nous avions imaginé, soit environ 1 600 € de retraite nette mensuelle pour notre couple».

- C. A. 57 : Qu'avez-vous envisagé pour compléter votre retraite ?

- M. : «À cinquante ans, il était encore temps d'anticiper et corriger le tir. Nous avons fait



Le budget est un sujet à voir quand on part à la retraite.

le tour de nos avoirs, de notre patrimoine et nous en avons estimé les revenus potentiels pour compléter la retraite. C'était plus facile d'en parler avec le conseiller plutôt qu'avec notre comptable et notre banquier car le conseiller a une vision beaucoup plus large de notre activité et de son environnement. Et en plus, il n'avait pas de produit commercial à nous proposer ! Il nous a incités à diversifier, à prendre date, même avec des petites sommes chaque fois que cela est possible, à ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Un scénario évoqué était que l'un d'entre nous devienne salarié de la ferme au moment de l'installation de notre fils. Cela pouvait doper les droits à retraite et pouvait s'y ajouter l'épargne salariale».

- C. A. 57 : Un élément important qui vous a marqué ?

- M. : «Aujourd'hui, nous devons reconnaître que privé et professionnel sont mélangés, nous sommes les deux uniques associés et nous gérons comme cela nous semble le mieux. Demain ce sera différent. Le conseiller d'entreprise nous a ainsi alertés sur l'évolution de certaines dépenses

comme la complémentaire maladie. Nous n'étions pas aussi assez conscients du décalage qui viendrait entre nos prélèvements actuels et la souplesse que nous avons au quotidien : plus de véhicule professionnel, plus de prise en charge partielle du téléphone, de l'eau, de l'électricité, des assurances. Il faudra s'y préparer car cela va peser et le fermage sera insuffisant pour compléter nos revenus et couvrir nos besoins !».

- C. A. 57 : Un conseil pour vos collègues ?

- M. : «Préparer la retraite, cela ne doit pas être un sujet tabou et il ne faut pas jouer la politique de l'autruche. Le conseiller ose poser les questions et les sujets que l'on évite, son rôle est de nous mettre en réflexion pour éviter les mauvaises surprises et construire ensemble des solutions. Il faut savoir le contacter et l'entendre».

*Prénom volontairement modifié pour cette interview.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service économie – conseil d'entreprise
Tél. 03 87 66 04 41
christophe.marconnet@moselle.chambagri.fr